

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Eure

ARRETE TEMPORAIRE
N°UTE-2023-323

Portant interdiction de circulation sur la RD 316
Communes des Andelys et de Frenelles en Vexin

Hors agglomération

Le Président du Conseil Départemental de l'Eure,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 3221.4 ;
Vu le Code de la Route et notamment l'article R. 411-8 ;
Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière, huitième partie ;
Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental en vigueur, donnant délégation de signature ;
Vu la demande de l'organisation du Rallye cœur de lion en date du 23/01/2023 relative à
l'organisation du Rallye cœur de lion le 29 et 30 avril 2023 ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation sur la RD 316, pendant la manifestation de la course automobile,

ARRETE

Article 1 : Le samedi 29 avril 2023, de 16H00 au dimanche 30 avril 19h00, la circulation sera interdite à tous les véhicules, sauf forces de l'ordre et services de secours sur la RD n°316 du PR 29+000 au PR 35 +820.

Les usagers circulant sur la RD n°316 sont invités à emprunter l'itinéraire suivant dans les deux sens :

-RD6014
-RD2
-RD1
-RD316

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (huitième partie) sera mise en place par l'écurie du Rallye cœur de lion.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rouen

(53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen) dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet www.telerecours.fr

Article 5 :

- Monsieur le Maire de la commune des Andelys
- Madame le Maire de la commune de Frenelles- en -Vexin
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie,
- L'écurie du Rallye cœur de lion ,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Eure,

sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

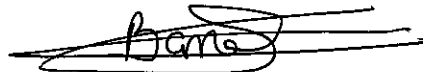
- Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Vexin Normand,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- Le service connaissance des territoires, sécurité routière et défense à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure,
- Le pôle transport de la région Haute Normandie.

Vernon,

Le 23/02/2023

Pour le Président du Conseil
Départemental de l'Eure,

Pour le Président et par délégation,
La Responsable de l'Unité Territoriale Est,



Karine BARRAL-LECLERC